Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 022-212202428-20260921-2026092108-DE

Plurien
Sables d'Or les Pins

MAIRIE DE PLURIEN – DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Conseil Municipal du 21 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur BESREST Nicolas, Maire.
Date de convocation : 15 septembre 2026
Date d'affichage : 15 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres représentés : 1
Etaient présents : BESREST Nicolas, Maire,
STRUGAREK Jean-Luc, ETIENNE Brigitte, ROUXEL Jérôme, BOURRET Alexandra, adjoints ;
MAGDELAIN Emmanuel, CHANTEUX BELLEC Christine, POTTIER Chantal, TOUBLANC Jean-Philippe, BERTHELOT Jean, DUBOIS Karine, LEFORT Olivier, COURCOUX Magali, LAURENT-MONTOUX Carine, ANDOUARD Emmanuel, BIDAUD Julien, MATHIOT Marina ; formant la majorité des membres en exercice.
Absents : LE BOUEDEC Marine, représentée par BIDAUD Julien ; COUILLEAUD Sylvain.
Monsieur ANDOUARD Emmanuel a été élu secrétaire.

DELIBERATION N°2026-09-08 : Réfection de trottoir Rue du Stade – Devis BESREST TP
Rapporteur : Brigitte ETIENNE

Suite à l'opération d'aménagement des cours de l'école des travaux de réfection du trottoir Rue du Stade s'avèrent nécessaires.

Ces travaux comprennent la préparation, les raccords en enrobé, la pose, la fourniture et le scellement d'un tampon en fonte sur le réseau d'eaux pluviales.

Le montant du devis présenté s'élève à **6 838,80 € TTC** (5 699 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Article 1 : VALIDE le devis de l'entreprise BESREST TP pour la réfection du trottoir Rue du Stade pour un montant total de **6 838,80 € TTC**.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tout document afférent à cette affaire.

Vote du conseil municipal :
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Nicolas **BESREST**

Le secrétaire de séance,
Emmanuel **ANDOUARD**

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor

Certifié exécutoire par transmission
en Préfecture le 22 septembre 2026
Le Maire,
Nicolas BESREST

MAIRIE DE PLURIEN Côtes d'Armor